

Prestation

BILAN DE COMPETENCES FORMULE « PREMIUM »

- « Faire un point sur ses ressources, ses atouts, ses compétences »
- « Identifier et construire de nouveaux projets professionnels »
- « Changer de métier, se reconverter »

Objectifs :

- Définir de nouvelles perspectives professionnelles
- Valider des projets professionnels
- Préparer un projet de reconversion
- Favoriser l'évolution et l'adaptation du bénéficiaire aux changements socio-économiques (préparer une validation des acquis de l'expérience, élaborer un projet de formation, optimiser sa recherche d'emploi)

Déroulé :

1. Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin de la personne
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

2. Phase d'investigation

- Analyse du parcours professionnel et personnel
- Repérage des motivations, intérêts, valeurs, représentations et critères de choix
- Inventaire des compétences et connaissances
- Evaluation des potentialités
- Construire ou vérifier le projet professionnel

3. Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels

Une synthèse détaillée et commentée, approuvée par le bénéficiaire et centrée sur la problématique professionnelle, est rédigée par le conseiller.

Public : toute personne souhaitant construire un projet professionnel

Prérequis : réalisation de l'entretien préalable au bilan de compétences pour analyser votre besoin et construire une prestation sur mesure (rendez-vous individuel et gratuit)

Modalités

- Entretiens individuels
- Outils d'autoévaluation
- Grille de repérage des compétences
- Inventaires de personnalité
- Tests psychotechniques
- Questionnaires d'intérêt
- Fiches de postes internes
- Enquêtes et recherches documentaires

Durée : 24 heures réparties sur 2 à 3 mois

Tarif : 1 800 euros

Modalités et délai d'accès : nous consulter

Déroulement de la prestation : accompagnement en présentiel ou mixte (présentiel et distanciel)

Lieux :

- | | |
|--------------------|---------------|
| ▪ Albertville | ▪ Die |
| ▪ Annecy | ▪ Eybens |
| ▪ Aubenas | ▪ Grenoble |
| ▪ Bassens | ▪ Montélimar |
| ▪ Bonneville | ▪ Pierrelatte |
| ▪ Bourgoin Jallieu | ▪ Sallanches |
| ▪ Cluses | ▪ Valence |
| ▪ Crest | ▪ Voiron |

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Nous contacter

Taux de satisfaction : 100 %

Contact : bilandecompetences@ac-grenoble.fr / 06 27 94 63 80